

QVT : Elaboration du document unique et du PAPRI Pact (module flash)

Contexte

Le sujet de la qualité de vie au travail (QVT) fait l'objet d'un cadre normatif et réglementaire. Différents éléments du contexte des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux impactent d'une manière ou d'une autre les conditions ainsi que les relations de travail :

- évolutions réglementaires, économiques, organisationnelles, technologiques ;
- évolutions des compétences et métiers, problématiques en matière de ressources humaines et de santé au travail;
- évolution des publics pris en charge, de leurs attentes ainsi que celles de leurs familles ;
- stratégie nationale d'amélioration de la qualité de vie au travail.

Au regard de cette situation et des enjeux sous-jacents, l'Anfh met en place une offre globale de formation et d'accompagnement afin de concilier épanouissement personnel et performances collectives. Cette offre se veut adaptable au contexte de chaque établissement.

Objectifs

- Former de manière opérationnelle sur vos outils un collectif constitué de membres clefs de l'établissement et le rendre autonome
- Connaître les enjeux et obligations en matière de prévention des risques professionnels
- Questionner les outils et méthodologies collectivement pour agir dessus efficacement et les rendre les plus simples et efficaces possible
- Acquérir les notions essentielles pour évaluer les risques professionnels (dont RPS), mettre en œuvre le Document Unique (DUERP) et le programme de prévention associé (PAPRI Pact)
- Mettre en place un programme de prévention efficace (PAPRI Pact) à la fin du module flash

Programme

A télécharger

<https://www.anfh.fr/les-offres-de-formation/AZfUs3C5H1gHDEGXQ7M8>

Public

Direction et encadrement, RH, Chargé de prévention, Représentants du Personnels en charge de la prévention.

Exercice

2026

Code de formation

238

Nature

AFN

Organisé par

JLO

Durée

21 heures